

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. C'est une démarche éducative exigeante qui demande de la concentration, de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant notre contrat de formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le programme de formation suivant :

PARCOURS THEORIQUE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code se fera soit dans les locaux de l'école de conduite sur support media tel que le DVD avec un enseignant et/ou sur internet (site proposé par l'auto-école).

PARCOURS PRATIQUE

La phase pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville,
- En rase campagne,
- Sur route à chaussées séparées,
- La nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école : exercice permettant d'acquérir de l'expérience au volant, d'apprendre à utiliser une carte routière et un GPS, de favoriser l'autonomie tout en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée : placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous participez en faisant part de vos observations et de vos réflexions.